

# 11.2.3.9

## CONTRÔLE DE SÛRETÉ SUR LE FRET ET LE COURRIER - INITIALE

03H30

E-learning

Durée de validité : 3 ans

### Public concerné

Personnel qui effectue des contrôles de sûreté sur le fret et le courrier (autres que l'inspection filtrage)

### Pré requis

Bon niveau de lecture et de compréhension du français.

Ordinateur équipé audio/vidéo + connexion internet haut débit.

### Modalité

Cours théorique en ligne

### Validation

QCM avec une seule réponse possible  
note minimale 12/20

### Modalité et méthode pédagogique

Supports de cours approuvés par la DGAC

### Objectifs de la formation

- Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Connaissance des exigences légales applicables et des éléments contribuant à la mise en place d'une culture sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation, y compris entre autres, la menace interne et la radicalisation.
- Aptitude à identifier les articles prohibés et à réagir de manière appropriée.
- Connaissance des objectifs de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles sûreté dans la chaîne d'approvisionnement.
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité.
- Connaissance des procédures de notification.
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés ; des exigences de protection pour le fret et le courrier ; et des exigences applicables au transport, le cas échéant.

## Programme de la formation :

MDC001 - Évolution du terrorisme aérien

MDC030 - Culture sûreté

MDC031 - Sensibilisation à la menace interne

MDC12 - Les prescriptions légales applicables au fret et au courrier

MDC041 - Objectif et organisation de sûreté liés à la chaîne d'approvisionnement

MDC65 - Procédures de contrôle des personnes

MDC91 - Procédures de notification

MDC122 - Identification d'articles prohibés dans le fret et le courrier

MDC135 - Conduite à tenir en cas de découverte d'articles prohibés

MDC126 - Dissimulation d'articles prohibés

MDC201 - Protection et transport du fret et du courrier

Examen final

## Le + camas

- +Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- +Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- +Des formations complètes et un réseau d'entreprises partenaires pour faire décoller votre carrière.

### Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-03L-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006